

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le vingt six février deux mille vingt six à 19 heures 30, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Murat, sous la présidence de Monsieur Didier ACHALME, Président de Hautes Terres Communauté.

### Étaient présents :

Didier ACHALME, Djuwan ARMANDET, André BOUARD, Georges CEYTRE, Gilles CHABRIER, Claude CHANUT, Magali CRAUSER, Denis DELPIROU, Franck DE MAGALHAES, Jennifer DEVEZE, Christian DONIOL, Xavier FOURNAL, Danielle GOMONT, Éric JOB, Pierre JUILLARD, Jean-François LANDES, Philippe LEBERICHEL, Michel MARSAL, Thierry MATHIEU, Daniel MEISSONNIER, Colette PONCHET-PASSEMARD, Michel PORTENEUVE, Gérard POUDEROUX, Jean-Paul REBOUL, Marie-Pierre RIGAL, Félix ROCHE, Pierrick ROCHE, Danielle ROLLAND, Philippe ROSSEEL, Philippe SARANT, Claire TEISSEDE, Nadia TERREN, Josette TOUZET, Marie-Claire TUFFERY, Alain VAN SIMMERTIER, Roland VERNET, Éric VIALA, Roland VIDAL

### Étaient absents excusés :

Gilles AMAT, Claire ANDRIEUX-JANNETTA, Karine BATIFOULIER, Vivien BATIFOULIER, Bernadette BEAUFORT-MICHEL, Daniel BERTHEOL, Frédérique BUCHON, Lucette CHAUVEL, Agnès CREGUT, Bernard DELOSTAL, Fabienne FARRADECHE, David GENEIX, Robert JOUVE, Emmanuelle LAMBERT-DELHOMME, Luc LESCURE, Danièle MAJOREL, Bernard PAGENEL, Jean-Pierre PENOT, Jean RONGIER, Christophe SOULIER, André TRONCHE, Jean Louis VERDIER

### Pouvoirs :

Daniel BERTHEOL pouvoir à Pierrick ROCHE, Emmanuelle LAMBERT-DELHOMME pouvoir à Gilles CHABRIER, Danièle MAJOREL pouvoir à André BOUARD, Bernard PAGENEL pouvoir à Éric VIALA, Jean-Pierre PENOT pouvoir à Josette TOUZET

Date et affichage de la convocation : 20 février 2026

Secrétaire de séance : Pierrick ROCHE

Membres en exercice : 60

Présents : 38 – Pouvoirs : 5 – Votants : 43

Pour : 43  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Ne prend pas part au vote : 0

### **Objet : Adoption du rapport d'orientations budgétaires 2026 du SMDTEC**

**Vu** le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2312-1, L. 5211-36, D. 2312-3 et D. 5211-18-1 ;

**Vu** les statuts de Hautes Terres Communauté ;

**Vu** les statuts de Saint-Flour Communauté ;

**Vu** les statuts du Syndicat Mixte de Développement Touristique de l'Est Cantalien (SMDTEC) ;

**Vu** l'article L. 5214-16-1 du Code général des collectivités territoriales autorisant une communauté de communes à confier, par convention, la gestion de certains services relevant de ses attributions à une ou plusieurs communes membres, à leurs groupements ou à toute autre collectivité territoriale ou établissement public ;

**Vu** la convention de gestion et d'exploitation du domaine nordique Lioran – Prat de Bouc – Haute Planèze conclue entre Hautes Terres Communauté, Saint-Flour Communauté et le SMDTEC ;

**Vu** le projet de rapport d'orientations budgétaires du SMDTEC et ses axes de travail :

### **Améliorer et enrichir les offres et services sur le site**

- Renforcer l'occupation de la maison du col : promotion salle hors-sac, ...
- Améliorer l'accueil du public et des pratiquants sports nature : signalétique des lieux, aire de bivouac, ...
- Mettre en place un programme d'aménagement de diversification du site
- Poursuivre le développement de la « marque » Prat de Bouc

### **Faire évoluer l'organisation pour le développement du site**

- Maintenir les participations financières des 2 EPCI à un niveau constant (proratisé à la durée de la convention)
- Améliorer et simplifier l'organisation interne du SMDTEC
- Travailler en année civile

**Le Conseil communautaire,  
Oùï l'exposé de Monsieur le Président,  
Après en avoir délibéré, DÉCIDE :**

- **DE PRENDRE ACTE** du débat qui s'est tenu à l'appui du rapport d'orientations budgétaires 2026 du budget du SMDTEC :
- **D'ADOPTER** le rapport d'orientations budgétaires tel qu'annexé à la présente délibération ;
- **D'ADRESSER** une ampliation de la présente à Monsieur le Président du SMDTEC ;
- **D'ADRESSER** une ampliation de la présente à Monsieur le Préfet du Cantal pour le contrôle de sa légalité.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an  
Pour copie conforme

Le Président,

Didier ACHALME



Le Secrétaire de séance

Pierrick ROCHE



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa publication.



# RAPPORT ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2026

---

SÉANCE DU 15 DECEMBRE 2025



# Contexte macro-économique

- Au niveau international, une croissance en léger ralentissement en 2025 (+2,8% contre 2,9% en 2025)
- Au sein de la zone euro, la croissance est estimée à +1,2% en 2026 (contre 1,3% en 2025)
- En France :
  - Croissance estimée à 1% en 2026 (contre 0,9% en 2025)
  - Inflation de 1% en 2025 contre 2,3% en 2024  
Prévision de 1,7% pour 2026
  - Déficit public : 5,4% du PIB en 2025  
Le PLF prévoit de ramener le déficit à 4,7% du PIB en 2026 avec des mesures fortes et des économies à réaliser par l'ensemble des acteurs (dont 5 Mds € pour les collectivités locales)

## Prévisions du gouvernement (% PIB sauf mention contraire)

	2024	2025	2026
État	-5,2	-4,3	-4,5
Organismes divers d'administration centrale	-0,1	-0,1	-0,0
Administrations publiques locales	-0,6	-0,5	-0,3
Administrations de sécurité sociale	0,0	-0,3	0,1
<b>Solde public</b>	<b>-5,8</b>	<b>-5,4</b>	<b>-4,7</b>

Sources: Projet de Loi de finances 2026



# Rappel du contexte local

- Hautes Terres et Saint-Flour Communauté sont toutes 2 compétentes en matière de **gestion, entretien, valorisation du domaine nordique de Prat de Bouc** et ont décidé de confier au SMDTEC la gestion et l'exploitation du « domaine nordique Lioran Prat-de-Bouc Haute Planèze » à l'année
- Par convention de juin 2022 renouvelée par avenant en octobre 2023, la gestion et l'exploitation du domaine ont été confiées au SMDTEC. Cette convention est complétée par une convention de mise à disposition de service des 2 EPCI vers le SMDTEC, hors transfert de compétence.
- Une nouvelle convention a été conclue à compter du 01/11/2024 pour une durée de 2 ans en vue de confier la gestion et l'exploitation du domaine au SMDTEC. Cette convention est complétée par une convention de mise à disposition de service des 2 EPCI vers le SMDTEC, hors transfert de compétence. Cette convention doit se conclure au 30/10/2026.



# Orientations 2026

Pour 2026, les principaux objectifs qui seront confiés au SMDTEC sont les suivants :

## **Améliorer et enrichir les offres et services sur le site**

- Renforcer l'occupation de la maison du col : promotion salle hors-sac, ...
- Améliorer l'accueil du public et des pratiquants sports nature : signalétique des lieux, aire de bivouac, ...
- Mettre en place un programme d'aménagement de diversification du site
- Poursuivre le développement de la « marque » Prat de Bouc

## **Faire évoluer l'organisation pour le développement du site**

- Maintenir les participations financières des 2 EPCI à un niveau constant (proratisé à la durée de la convention)
- Améliorer et simplifier l'organisation interne du SMDTEC
- Travailler en année civile




# Contexte financier du SMDTEC

## Les recettes de fonctionnement

- **Maintien des participations des 2 EPCI** à un niveau constant pour une année civile soit :
  - Hautes Terres Communauté : 69 000 €
  - Saint-Flour Communauté : 69 000 €
- **Des produits de services stables et diversifiés** difficiles à anticiper car très impactés par la météo
- Poursuite du **développement d'une marque Prat de Bouc** avec vente de produits dérivés (goodies)
- **Ouverture de la Maison du Col** élargie avec diverses activités proposées en lien avec la diversification et l'accueil du site
  - Recherches de recettes supplémentaires
  - Partenariat avec la SAEM Lioran pour la période hivernale



# Estimation des recettes de fonctionnement 2026-2027

Envoyé en préfecture le 13/03/2026  
Reçu en préfecture le 13/03/2026  
Publié le   
ID : 015-200066637-20260226-2026\_CC\_021-DE

Recettes de fonctionnement		Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Estimation réalisé 2025	Prévision 2026	Prévision 2027
013	Atténuation de charges						
70	Services du domaine et ventes diverses*	4 720 €	50 161 €	20 830 €	30 864 €	38 435 €	38 722 €
73	Impôts et taxes						
74	Dotations et participations	40 337 €	216 113 €	120 148 €	138 021 €	138 000 €	138 000 €
75	Autres produits de gestion courante	-	7 425 €	225 €	1 600 €	6 000 €	6 000 €
<b>TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>45 057 €</b>	<b>273 699 €</b>	<b>141 203 €</b>	<b>170 485 €</b>	<b>182 435 €</b>	<b>182 722 €</b>
042	Dotations aux amortissements			66 249 €	80 000 €	80 000 €	80 000 €
<b>TOTAL RECETTES D ORDRE</b>		<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>66 249 €</b>	<b>80 000 €</b>	<b>80 000 €</b>	<b>80 000 €</b>
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>45 057 €</b>	<b>273 699 €</b>	<b>207 452 €</b>	<b>250 485 €</b>	<b>262 435 €</b>	<b>262 722 €</b>

\* Inclus a partir de 2026 les recettes issues de la vente de produits de la marque « Prat de Bouc »




# Contexte financier du SMDTEC

## Les dépenses de fonctionnement

- **Hausse globale des charges a caractère général selon l'inflation** (combustibles, carburants, assurances)
  - Hausse des charges d'électricité de la Maison du Col de Prat de Bouc (renouvellement du contrat à prévoir à compter de juin 2026)
  - Maintien de prestations de services avec poursuite de la mutualisation des services avec les 2 EPCI
  - Hausse des autres charges : combustibles, assurances, entretien matériel
  - Poursuite des achats de produits en vue du développement d'une boutique de produits dérivés (goodies)
  - Contrat de maintenance à conclure pour la Maison du Col de Prat de Bouc (vérifications périodiques)
- **Des dépenses de personnel en baisse à corrélérer avec la mutualisation des effectifs**
  - Poursuite de la mutualisation des services avec les 2 communautés de communes avec refacturation annuelle (du 01/01 au 31/12) – 2025 : refacturation de 18 mois
  - Renouvellement du contrat d'un agent a l'année sur un temps de travail annualisé
  - Recrutement de personnels saisonniers selon les besoins (saison hiver et saison été)
- **Ouverture de la Maison du Col** de Prat de Bouc en lien avec diverses activités proposées et la diversification et l'accueil du site



# Estimation des dépenses de fonctionnement 2026-2027

Envoyé en préfecture le 13/03/2026  
Reçu en préfecture le 13/03/2026  
Publié le   
ID : 015-200066637-20260226-2026\_CC\_021-DE

Dépenses de fonctionnement		Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Estimation réalisé 2025	Prévision 2026	Prévision 2027
011	Charges à caractère général	25 367 €	87 024 €	83 326 €	70 000 €	88 845 €	93 794 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	17 119 €	61 528 €	51 300 €	72 000 €	62 315 €	64 905 €
65	Autres charges de gestion courante	913 €	5 398 €	5 615 €	6 500 €	6 825 €	7 166 €
66	Charges financières	1 658 €	15 951 €	2 001 €			
67	Charges exceptionnelles						
<b>TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>45 057 €</b>	<b>169 901 €</b>	<b>142 242 €</b>	<b>148 500 €</b>	<b>157 985 €</b>	<b>165 865 €</b>
042	Dotations aux amortissements		9 595 €	107 825 €	111 000 €	112 000 €	112 000 €
023	Virement a la section d investissement						
<b>TOTAL DEPENSES D ORDRE</b>			<b>9 595 €</b>	<b>107 825 €</b>	<b>111 000 €</b>	<b>112 000 €</b>	<b>112 000 €</b>
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>45 057 €</b>	<b>179 497 €</b>	<b>250 067 €</b>	<b>259 500 €</b>	<b>269 985 €</b>	<b>277 865 €</b>



# Contexte financier du SMDTEC

- En investissement, subvention possible grâce à « *l'AMI 2022 Le volcan cantalien entre montagnes et vallées - Région Montagne 4 saisons* » en vue de :

## **Accélérer la diversification du site de Prat de Bouc – Toute l'année l'esprit montagne déclinée en 12 actions**

- Action 1 : Repenser la signalétique d'information locale
- Action 2 : Installer des « portes d'entrées » d'activités de pleine nature
- Action 3 : Aménager une aire de bivouac
- Action 4 : Installer des mobiliers de repos
- Action 5 : Implanter un Kota Grill
- Action 6 : Installer des cabanes de montagne
- Action 7 : Créer un sentier thématique original autour des sens et de l'identité du Col de Prat de Bouc
- Action 8 : Installer un espace d'orientation
- Action 9 : Proposer une offre d'espace game en pleine nature au départ de la Maison du Col
- Action 10 : Créer un parcours ludique et original en bois « Roule ma boule »
- Action 11 : Créer le premier trail center des Monts du Cantal
- Action 12 : Acquisition d'une flotte de VTT pour enfants



# Contexte financier du SMDTEC

- Renouvellement de la dameuse : 2 solutions :
  - **Achat** d'une dameuse : montant estimé à 120 000 € avec avance de trésorerie de 2 EPCI
  - **Location** sur 3 ans : montant de 35 500 € / an avec obligation d'achat sur la 4<sup>ème</sup> année (montant 22 535 €)



# Estimation des dépenses d'investissement 2026-2027

Envoyé en préfecture le 13/03/2026

Reçu en préfecture le 13/03/2026

Publié le

Besler  
Levrault

ID : 015-200066637-20260226-2026\_CC\_021-DE


Dépenses d'investissement		Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Estimation réalisé 2025	Prévision 2026	Prévision 2027
13	Subventions d'investissement - Regul subventions			1 202 201 €			
20	Immobilisations incorporelles - Site internet						20 000 €
204	Subventions d'équipement versées						
21	Immobilisations corporelles	45 106 €	15 989 €	5 623 €	20 100 €	153 500 €	6 765 €
23	Immobilisations en cours - Construction Maison du Col	567 134 €	184 301 €	7 468 €			
23	Immobilisations en cours - Aménagements extérieurs				11 900 €	38 335 €	38 335 €
<b>DEPENSES INVESTISSEMENT</b>		<b>612 240 €</b>	<b>200 290 €</b>	<b>1 215 292 €</b>	<b>32 000 €</b>	<b>191 885 €</b>	<b>65 100 €</b>

042	Dotations aux amortissements			62 320 €	80 000 €	80 000 €	80 000 €
<b>TOTAL DEPENSES D ORDRE</b>				<b>62 320 €</b>	<b>80 000 €</b>	<b>80 000 €</b>	<b>80 000 €</b>

<b>TOTAL DEPENSES D INVESTISSEMENT</b>		<b>612 240 €</b>	<b>200 290 €</b>	<b>1 277 612 €</b>	<b>112 000 €</b>	<b>271 835 €</b>	<b>145 100 €</b>
--	--	------------------	------------------	--------------------	------------------	------------------	------------------



# Estimation des recettes d'investissement 2026-2027

Envoyé en préfecture le 13/03/2026  
Reçu en préfecture le 13/03/2026  
Publié le   
ID : 015-200066637-20260226-2026\_CC\_021-DE

Recettes d'investissement		Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Estimation réalisé 2025	Prévision 2026	Prévision 2027
775	Cessions immobilisations			775 €			
10	Dotations, fonds divers et réserves	8 915 €	195 351 €	135 921 €	31 484 €	915 €	9 868 €
13	Subventions d'investissement	574 310 €	614 430 €	1 204 424 €	1 783 €	25 000 €	25 000 €
16	Emprunts et dettes assimilées					120 000 €	
<b>RESSOURCES DE FINANCEMENT</b>		<b>583 225 €</b>	<b>809 781 €</b>	<b>1 341 120 €</b>	<b>33 267 €</b>	<b>175 915 €</b>	<b>34 868 €</b>

042	Dotations aux amortissements	- €	5 398 €	109 800 €	111 000 €	112 000 €	112 000 €
021	Virement a la section de fonctionnement						
<b>TOTAL DEPENSES D ORDRE</b>		<b>- €</b>	<b>5 398 €</b>	<b>109 800 €</b>	<b>111 000 €</b>	<b>112 000 €</b>	<b>112 000 €</b>

<b>TOTAL RECETTES D INVESTISSEMENT</b>		<b>583 225 €</b>	<b>815 179 €</b>	<b>1 450 920 €</b>	<b>144 267 €</b>	<b>257 915 €</b>	<b>146 868 €</b>
--	--	------------------	------------------	--------------------	------------------	------------------	------------------